

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Canal de Nantes à Brest

Titre : Ouverture de la navigation et service aux écluses sur le canal de Nantes à Brest - Situation au 2 mai 2024

Avis n° : 2024 BNB-B 025

du : 02/05/2024

Secteur (bief) : 18 à 111 et 192 à 237

Fait(s) à signaler : Considérant que les conditions hydrauliques des cors d'eau sont de nature à permettre une navigation en sécurité;
Considérant l'onde de printemps qui se déroulera du 13 au 24 mai entre les biefs 235 et 228;

Les usagers sont informés des conditions suivantes à compter du 02 mai 2024, 9h :

La navigation et le service aux écluses seront possibles sur les biefs 18 (Redon) à 111 (Trescleff); 192 (Goariva) à 226 (Saint Algon); 236 (Châteaulin) et 237 (Guily Glas).

La navigation est également possible sur l'AFF.

Les usagers sont également informés que la navigation est interdite dans les biefs 228 à 235 du canal de Nantes à Brest jusqu'au 23 mai 2024 inclus.

Seuls les canoës, uniquement sous la responsabilité d'un club, pourront naviguer dans les zones réservées à la pratique de ce sport et sous réserve qu'il n'y ait pas de contre indication prononcée par la Fédération Française de Canoë-kayak et Sport de Pagaie.

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest



Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/